

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2021**

**Délibération**  
n°2021.09.124.B

**Economie sociale et  
solidaire : attribution de  
subventions pour l'année  
2021**

**LE NEUF SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 00**, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 03 septembre 2021

**Secrétaire de Séance** : Yannick PERONNET

**Membres présents** : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Gérard DESAPHY à Michaël LAVILLE, Pascal MONIER à Hassane ZIAT,

**Excusé(s)** : Gérard DESAPHY, Pascal MONIER, Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Véronique DE MAILLARD

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 SEPTEMBRE 2021**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2021.09.124.B**

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Rapporteur : Madame MOUFFLET

**ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2021**

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'économie sociale solidaire et circulaire, GrandAngoulême soutient certaines initiatives ou événements dont Les Cigales (finance participative) et la Maison des Peuples et de la Paix pour l'organisation du Festisol.

GrandAngoulême soutient l'association régionale des CIGALES Nouvelle Aquitaine depuis 2017, Clubs d'Investisseurs pour la Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire.

En 2020, la crise sanitaire a freiné la création de nouveaux Club Cigales sur le territoire. Néanmoins, 3 Clubs ont investi dans la SCIC CIAP (Coopérative d'installation en agriculture paysanne) Champ du partage soutenu par GrandAngoulême pour le suivi de l'espace test agricole pour un montant global de 1 100 € ; et un Club a investi 3 000 € dans les 3 P'tits chamailleurs (Pitigaia), SAS à capital variable, hébergée à la Technopôle, entreprise locale de création, fabrication et commercialisation d'articles de puériculture à partir de matériaux et de process écoresponsables (labels ECOCERT et GOTS).

Un soutien à même hauteur qu'en 2020 est proposé, soit 7 500 €, sachant que 2/3 de ce montant maximal est soumis à l'atteinte d'objectifs.

Festisol est un festival des solidarités internationales et locales, fléché sur le mois de novembre et porté par la Maison des Peuples et de la Paix. Différentes animations sont prévues lors de ce festival, notamment, des consommations durables et responsables, des déchets (CAJ Grand Font, Charente Nature, Cyclofficine, Fabrik A Watt...). GrandAngoulême est sollicité à hauteur de 4 000 € (23 %) pour un budget global estimé à près de 17 500 €.

Il est proposé d'attribuer dans le cadre de la programmation des actions 2021 de soutien à l'Economie Sociale, Solidaire et circulaire les subventions suivantes aux organismes retenus:

Porteur	Projet	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Les Cigales	Finance participative à la création d'activité	7 500 €	
Maison des Peuples et de la Paix	Festisol	4 000 €	

**Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.**

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** les subventions et participations aux associations citées dans le tableau ci-dessus dans le cadre du soutien à l'Economie Sociale, Solidaire et Circulaire 2021,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

**Certifié exécutoire**

**Reçu à la préfecture de la Charente le :**

**14 septembre 2021**

**Affiché le :**

**15 septembre 2021**